

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Réponses

Fierens, Jacques

Published in:
Coopération développement, université

Publication date:
2015

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Fierens, J 2015, Réponses. dans *Coopération développement, université: subtil (dés)équilibre*. Eclairage Nord/Sud, numéro 5, Presses universitaires de Namur, Namur, pp. 115-136.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Mais non, ce ne sont pas des réponses. Ce sont quelques réflexions qui me viennent à l'esprit après avoir lu ceux qui ont accepté de me lire, et à qui j'envoie, si possible avec tendresse, quelques courriels.

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Michel Molitor

Sujet : Le syndrome du sparadrap

Cher Michel,

As-tu déjà observé qu'il n'existe pas, à première vue, de sparadraps qui ne soient assortis à la peau dite « blanche » ?

Lorsque j'ai rendu visite, l'autre jour, aux « enfants de la poubelle » que j'évoque au début de mon texte, j'ai constaté qu'un bon nombre d'entre eux portaient sur le visage un ou plusieurs de ces petits bandages couleur chair (de Blanc).

C'était pour le moins voyant, surtout que, dans un groupe de vingt ou vingt-cinq, une dizaine d'enfants arboraient ces taches claires sur leur peau foncée.

Je me suis donc gravement enquis de la raison de cette épidémie de sparadraps, inquiet notamment d'une maladie dermatologique infectieuse et contagieuse, mais mon amie m'a expliqué en riant que les enfants en avaient trouvé une boîte sur la décharge qu'ils fouillent pour se nourrir, et qu'ils s'étaient amusés à se les coller sur le visage.

Au fond, la symbolique des sparadraps est intéressante. Non seulement ils peuvent être utilisés sans nécessité, non seulement ils ne sont pas du tout adaptés à l'Afrique, mais ils n'ont par définition aucune propriété curative. Ils ne font que colmater les blessures, juguler les saignements et, au mieux, empêcher l'infection.

N'est-ce pas ce que l'on peut dire de cette coopération à l'ancienne, qui collait sur les gens du Sud nos petits remèdes fabriqués au Nord, sans tenir compte de ce qu'ils sont, ni des origines profondes de la souffrance ?

La question est de savoir si, comme tu inclines à le penser, les choses ont suffisamment changé. Pour rester dans les évocations pharmaco-médicales, sommes-nous capables de ne pas réagir seulement quand on en est à devoir enclencher la sirène et le gyrophare bleu ? Savons-nous prendre le temps du silence, de l'écoute et de la palabre, qui est un effort pour adopter le point de vue de l'autre ? La coopération universitaire a besoin de durée, au contraire de l'intervention humanitaire qui ne répond qu'aux impératifs du sauve-qui-peut.

Je me méfie aussi de cette coopération-médecine qui saucissonne le patient en autant de spécialités qu'il y a de spécialistes, comme dans nos hôpitaux-usines, et dont la réponse est inévitablement le recours aux machines qui analysent, aux dizaines d'aiguilles qui transfusent, aux tubes qui nourrissent artificiellement et aux électrodes qui scrutent jour et nuit. Nous sommes trop souvent de prétendus soignants qui la jouons relax face à l'angoisse des malades, en laissant notre blouse déboutonnée, en tripotant les machines avec assurance et en arborant notre stéthoscope même quand nous n'en avons pas besoin, pour bien montrer qui nous sommes.

Que nos amis du Sud ne nous en veuillent pas de cette méprisante naïveté, c'est une manière de cacher que nous en savons bien moins que ce que nous voudrions en donner l'air.

Le praticien qui s'appuie sur la médecine scientifique et expérimentale, qui se prend très au sérieux, qui ne propose plus de soigner mais qui impose des traitements, dame le pion au soignant qui prodigue encore des soins, à celui qui dit avec les yeux et avec les mains que le patient lui provoque un vrai souci, une préoccupation d'homme ou de femme pour un autre corps et une autre âme d'être humain.

Sommes-nous arrivés, Michel, à créer ce souci que ta présidence de l'ex-CUD a si bien valorisée ?

Merci, toutefois, de ton optimisme qui nous fait du bien.

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Bernard Mumpasi Lututala

Sujet : Gros-Câlin

Cher Bernard,

Je n'ai pas la chance de vous connaître ni de vous avoir rencontré, et je vais peut-être vous surprendre en indiquant ce qui m'a accroché dans votre texte.

Vous avez résumé d'abord les réflexions que j'ai proposées en suggérant qu'il fallait opter pour des rapports sociaux plus « vertueux ».

Je vous remercie d'avoir choisi ce mot. Formé comme je l'ai été par mes « humanités » et mes études de philosophie, il me fait immédiatement songer à cette vertu que recherchaient les grands maîtres grecs de l'Antiquité, spécialement Platon et Aristote. Le premier, qui m'a transmis son admiration pour Socrate, pensait qu'apprendre aux jeunes à rechercher la vertu permettrait de donner un avenir à la Cité, au vivre-ensemble. Le second, sans contredire son maître, ajoutait que l'éthique n'est rien moins que la recherche du bonheur par la distinction du bien et du mal, et aussi que la justice, que devrait viser la coopération universitaire idéale, contient toutes les autres vertus.

Or n'est-ce pas notre métier de professeurs de former les jeunes ? Mais osons-nous encore prétendre les guider vers la vertu et la justice ? Ne passons-nous pas plutôt notre temps à tenter de transmettre des savoirs ou des savoir-faire ? Il faut concéder que c'est sans doute plus prudent, surtout dans les pays où la liberté d'expression n'existe qu'en théorie, comme en RDC. Socrate est mort d'avoir voulu discuter de la justice avec les étudiants, et je sais que bien des collègues, surtout de sciences humaines, risquent leur peau dans les pays du Sud s'ils prétendent à une véritable liberté académique.

Peut-être la coopération universitaire consiste-t-elle aussi à distinguer ensemble ce qui, au XXI^e siècle, constitue le bien qui permettra aux humains de vivre ensemble et le mal qui toujours divise ? Vous avez raison d'en vouloir à ces collègues qui, pour des raisons diverses, parmi lesquelles la compromission politique et l'avidité au gain viennent en première place, se comportent en sophistes de bas-étage. Pour

eux, parole de circonstances et vérité libératrice sont toujours séparables.

En évoquant plus particulièrement la situation des Congolais, vous nous rappelez aussi à quel point l'université, et partant la coopération universitaire, doivent servir la société. Nous le savons, ce service est la troisième mission de nos institutions, mais comment ne pas voir qu'elle semble bien subsidiaire ? Pour être reconnu universitaire, il faut aujourd'hui d'abord être un chercheur performant qui écrit dans des revues internationalement réputées ; secondairement un enseignant convenable, à condition d'être titulaire d'une chaire suffisamment prestigieuse. Mais je n'ai jamais vu quelqu'un reconnu comme un éminent professeur parce qu'il est à l'écoute de la société dans laquelle il vit et qu'il essaye, par son métier, de la rendre plus vivable, et encore moins parce qu'il coopère avec ses collègues du Sud. Il faudrait un prix Nobel du service à la société.

Vous êtes démographe, cher Bernard, et je ne sais pas grand-chose de cette discipline. Elle me fera toujours penser à Romain Gary qui écrivait sous le pseudonyme d'Émile Ajar, à travers la langue française réinventée, *Gros-Câlin*. C'est l'histoire de Monsieur Cousin, excellent statisticien, mais condamné à la solitude affolante que l'individualisme dit « occidental », perceptible dans les grandes villes plus que tout ailleurs, impose à nos contemporains, et qui risque bien de gagner l'Afrique. Monsieur Cousin s'éprend d'un python adulte, dénommé Gros-Câlin, qu'il a ramené d'Afrique justement, à la suite d'un voyage organisé. Gros-Câlin est capable, lui au moins, de l'enlacer dans une puissante étreinte.

Monsieur Cousin est fasciné par les chiffres et les décomptes de population :

Chaque fois que je vois le nombre 1, j'ai envie de l'aider à s'échapper. (...) Il a constamment à ses trousses, derrière, le zéro qui veut le rattraper, et devant, toute la mafia des grands nombres qui le guettent. 1, c'est une sorte de certificat de pré-naissance avec absence de fécondation et d'ovule. Ça rêve d'être 2, et ça ne cesse de courir sur place, à cause du comique. (...) J'indique à titre comme ça, sans aucune obligation, qu'en Floride, selon un journal récent, les moucheron arrêtent la circulation sur les routes parce qu'ils viennent s'écraser par mil-

lions sur les pare-brise des voitures qui les surprennent en pleine danse nuptiale. Les camions sont même obligés de s'arrêter parce que leurs pare-brise sont couverts de millions de minuscules amours. Les conducteurs des camions ne voient plus rien, ils sont éblouis, aveuglés. J'ai été bouleversé par la quantité d'amour que cela représente.

Cher Bernard, s'il vous plaît, continuez à protéger vos étudiants et la coopération universitaire de la technocratie et de la dictature des chiffres. La vertu protège aussi de la solitude.

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Stéphane Leyens

Sujet : Il n'est pas mort de froid

Cher Stéphane,

Au fond tu es le seul qui me contredit franchement, et je t'en remercie, cela fait réfléchir. D'ailleurs j'ai l'habitude, j'ai été avocat pendant 36 ans et mes adversaires n'étaient curieusement presque jamais d'accord avec moi. Les juges, seulement une fois sur deux environ.

Tu trouves curieuse ma lecture de l'histoire de Robinson Crusoe, parce qu'il te semble bizarre de conclure que celui-ci est devenu riche le jour où il a pu imposer son pouvoir à Vendredi. Tu me fais dire que promouvoir la domination serait alors combattre la pauvreté, puisque la richesse est le contraire de la pauvreté.

Mais où as-tu vu que je demande que les pauvres deviennent riches, au sens de la domination d'autrui ? Un petit garçon du Quart Monde disait de quelqu'un : « Il n'est ni riche, ni pauvre, il est normal, quoi. » Moi aussi, d'ailleurs, j'essaie d'être normal, et je remercie tous les jours le Ciel de m'avoir préservé de la richesse autant que de la pauvreté, parce que la première rend méchant et obtus et que la seconde rend malheureux. Je ne joue jamais au Lotto parce que j'ai bien trop peur de gagner.

À propos des seuils relatifs à un minimum de bien requis pour atteindre un état de non-pauvreté, qui poseraient d'autres questions que celle de la relation entre les personnes, tu écris que « Robinson seul sur son île, mourant de froid, de faim et de soif, et vivant dans la solitude et l'ennui, vit une situation de pauvreté parce qu'il ne jouit pas de certains biens essentiels et nécessaires à l'épanouissement humain. » Tu ne penses pas non plus, contrairement à moi, que l'approche juridique constitue « l'angle mort de la coopération » et qu'il faudrait la recentrer sur des analyses et des actions juridiques.

Tu n'auras pourtant pas manqué de lire ce « fait divers » - mais comme les mots eux-mêmes peuvent parfois être cyniques - dont le décor est notre bonne Ville de Namur. Dans la nuit du 6 au 7 mars dernier, une personne sans abri est morte en état d'hypothermie après

que l'accès à l'abri de nuit communal lui a été refusé bien que plusieurs lits fussent inoccupés. Le quota de ses 45 nuitées, prévu par le règlement, avait été atteint.

Moi, je dis que ce pauvre n'est pas mort de froid. Il est décédé de relations sociales inhumaines et de droit absurde, puisqu'un règlement, c'est évidemment du droit.

Éviter cette mort, permettre à ce sans-logis, ce sans-biens-de-première-nécessité de vivre dans la dignité ne consistait pas à lui procurer un lit et au moins 18 degrés centigrades dans le dortoir commun, mais à coopérer avec lui (du latin « travailler avec », comme le rappelle Naji Habra) pour trouver les voies d'une véritable reconnaissance sociale. Le respect de ses droits fondamentaux, qui comprennent le respect de sa dignité humaine, le droit de vivre une vie de qualité suffisante, le droit au travail, le droit au logement, le droit à la protection de la santé, aurait été un levier juridique autrement intéressant que ce règlement stupide, qui n'est que l'expression d'une caricature du droit réduit à gérer n'importe comment la pauvreté, sacrifiant même le simple bon sens.

La coopération universitaire, c'est empêcher que les pauvres meurent comme cela, c'est chercher comment rendre effectifs leurs droits fondamentaux.

Tu ne m'as pas fait changer d'avis.

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Najji Habra

Sujet : Experts par la souffrance

Cher Najji,

Ta réflexion, qui nous propose un lexique politiquement correct de la coopération au développement, est plus politique que lexicographique.

Les mots ne sont jamais innocents, certes, mais tu as raison de suggérer que la difficulté de concevoir et de mettre en œuvre une véritable coopération relève de la politique, à écrire sans doute avec un petit « p ». Le Politique, au masculin et avec un grand « P », est pour moi l'art de conduire la Cité. La politique est l'attitude visant à introduire, imposer et modifier un rapport de pouvoir dans les relations entre les humains.

Le droit n'est d'ailleurs que l'expression achevée du discours politique en ce dernier sens. Ceux qui obtiennent seuls ou par l'alliance de leur force avec celle des autres une majorité politique s'imposent dans les gouvernements et imposent leurs projets aux parlements qui en feront des lois. Ils imposent aussi une certaine conception de la démocratie, qui sera toujours intéressée, puisqu'elle devra contribuer à asseoir et à maintenir leur pouvoir. Du moins est-ce comme cela que cela fonctionne dans les démocraties qui représentent, selon la formule bien connue, le pire des systèmes à l'exception de tous les autres.

À propos de démocratie, voici encore une histoire vécue il y a quelques années, à Butare au Rwanda (maintenant on devrait dire « à Huye », comme il fallait dire « à Leningrad » à la place de « à Saint-Pétersbourg », ou « au Zaïre » à la place de « au Congo », parce qu'un dictateur a prétendu, comme nombre de ses prédécesseurs, maîtriser le lexique des noms de lieux, sachant que maîtriser les mots, c'est maîtriser les gens).

Or donc, j'accompagne, à Butare, une Canadienne qui a décidé d'offrir chaque jour, dans une espèce de cantine-restaurant, un repas à un groupe d'enfants de la rue, nombreux à cette époque. On pense ce que l'on veut de ce genre d'initiative un peu paternaliste, surtout au regard des standards de la coopération idéale, mais elle forçait en tout cas la sympathie.

Le problème était d'organiser le tour de rôle. Il était visible que les enfants de la rue étaient organisés en petites bandes, et la méthode adoptée par ma compagne consistait à inviter un groupe à la fois, ce qui impliquait de trouver les chefs et de négocier avec eux. Les sociétés africaines sont profondément hiérarchisées, et les *maïbobos*, selon l'appellation donnée aux enfants des rues, ne faisaient pas exception à la règle.

Nous voici donc face à un groupe d'enfants à qui nous demandons qui est leur chef. Enfin, quand je dis un groupe d'enfants, il s'agissait plutôt d'adolescents dont certains me dépassaient d'une tête. Avec une belle unanimité, le groupe désigne le plus petit et le plus malingre d'entre eux. Nous croyons d'abord à une blague, puis nous nous enquérons de la raison pour laquelle ce gringalet a été nommé chef de bande par ses pairs. La réponse fuse, toute simple : « Parce que lui, il est obligé de nous demander notre avis. »

Et dire que nous prétendons donner aux petits et aux pauvres des leçons de démocratie. Ces enfants faisaient exactement le contraire de ce que font les politiciens dans les systèmes dits démocratiques ou dans les autres, c'est-à-dire essayer d'être les chefs en prouvant qu'ils sont les plus forts.

Continuons à rêver d'une coopération universitaire fondée non sur la force, le pouvoir et l'argent, qui vont toujours ensemble, mais de celle qui mise sur cette faiblesse qui impose justement de coopérer, qui dit que seul, on ne peut en sortir. Je ne dis pas miser sur la faiblesse des autres, mais sur la nôtre.

Eschyle, il y a deux millénaires et demi, a dit en deux tout petits mots qui sont ces jeunes Rwandais rescapés du génocide, couchant dans les tunnels des caniveaux pendant la saison des pluies, qui avaient choisi pour chef quelqu'un de faible et petit. Eschyle dit : *pathei mathoi*, que l'on pourrait traduire par « savants par l'épreuve » ou « experts par la souffrance ». Je déteste le mot « expert », mais pas dans ce sens-là.

Je propose d'ajouter *pathei mathoi* à ton lexique politiquement correct.

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Benoît Rihoux et Charles Kabwigiri

Sujet : En pirogue

Cher Benoît, cher Charles,

Nous voici actuellement embarqués sur le même bateau, ou plutôt sur la même pirogue de pêcheurs sur le lac Tanganyika. Nous sommes en effet impliqués tous les trois dans un programme de coopération universitaire au Burundi. Vous essayez, pour votre part, de construire ensemble une école doctorale.

Je veux bien croire que, comme vous l'écrivez, toute organisation d'une certaine taille a tendance à se bureaucratiser et à se « managérialiser », mais est-ce une raison pour ne pas critiquer le phénomène et surtout pour ne pas le combattre ?

Il me semble que tous ceux qui ont fait changer les choses en termes de rapports Nord-Sud, de justice internationale ou de justice tout court entre les êtres humains, spécialement en Afrique, ont systématiquement voulu échapper à la planification, au *reporting*, à l'*outsourcing*, aux cadres logiques pas si logiques que ça (je sais, c'est facile, mais je ne peux pas me retenir).

Je songe notamment à Nelson Mandela ou, en ce qui concerne le Burundi, à Marguerite Barankitse que notre *Alma mater* commune, l'Université catholique de Louvain, a fait à juste titre docteur *honoris causa* en 2004.

Un jour, dans un grand hôtel de Bujumbura, se réunissent les principaux décideurs en matière d'enfance, politiciens, magistrats, intervenants sociaux, représentants des bailleurs de fonds. Le buffet est préparé pour la pause de midi. Madame Barankitse remplit d'enfants sa camionnette et les amène à l'hôtel où ils « nettoient » allègrement le buffet en trois coups de cuiller à pot, avant la fin de la séance qui réunissait, pour parler d'eux, les personnages importants. Avouez qu'il est difficile de ne pas apprécier cette violation délibérée de la machinerie politico-managériale-bureaucratique.

D'accord, une université ne se gère pas comme le projet *Maison Shalom* de notre charismatique Maggy. Mais pas

comme une entreprise non plus, sauf si on est aussi aveugle que M. Étienne de Callataÿ, *chief economist* dans une banque (oui, cela veut dire « économiste en chef », mais c'est quand même plus sérieux en anglais ou en américain ; d'ailleurs, les gars, il m'a semblé que vous risquez aussi de vous laisser prendre à la manie du franglais. C'est peut-être obligatoire dans vos facultés ?)

Cet expert belge (encore un expert) en quelque chose peut-être mais pas en coopération universitaire ni en relations humaines a proposé de supprimer, en Belgique, les allocations de chômage des jeunes qui auraient choisi des études « inutiles » comme la philosophie, la sociologie et le journalisme¹. Machines à fric, *yes*, esprits critiques, *no*. Heureusement qu'il y a des gens comme notre collègue Jean De Munck², à qui nul n'a réussi à faire honte d'être philosophe et sociologue, pour dénoncer fortement et publiquement cette volonté de transformer l'université en entreprise de formation de bons petits soldats de l'utilitarisme, prêts à mourir pour le marché de l'emploi. On croit rêver et l'on se demande sur quelle planète vit Monsieur de Callataÿ, et de quoi il rêve pendant ses vacances, s'il en prend et s'il rêve parfois. En tout cas, rien ne pourrait lui faire plus grand bien qu'un petit tour en pirogue sur le lac Tanganyika, si possible avec quelques enfants de la *Maison Shalom*.

Seulement voilà, ce qui nous paraît fou - du moins je l'espère - dans la conception qu'ont certains de nos propres universités paraît-il aussi scandaleux lorsqu'il s'agit des universités du Sud ? Le système n'est-il pas conçu pour la fonctionnalité et la rentabilité plutôt que pour la réflexion critique, persuadés que nous sommes, pour la plupart, que celle-ci ne fait pas vivre, qu'elle constitue un luxe dans les pays économiquement satisfaisants, bons élèves avant tout aux yeux des banques, surtout de la Banque mondiale ?

Peut-être la coopération universitaire risque-t-elle d'être parfois un de Callataÿ haranguant nos partenaires pauvres du haut de son expertise, mais cette fois sans trouver personne pour se scandaliser d'une méconnaissance aussi profonde de ce qu'est en son essence une institution universitaire : non pas d'abord

¹ <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/803561/breves.html> (16 mars 2013)

² <http://www.skolo.org/spip.php?breve702> (26 avril 2013)

une pourvoyeuse d'emplois, mais le lieu où les questions du pourquoi remplacent celles du comment. Les premières libèrent, les secondes asservissent. Les premières guident l'action, les secondes se perdent en route. Nous mourrons tous en gardant le pourquoi, alors que nous en aurons fini peut-être depuis longtemps avec le comment.

À quoi cela sert-il d'embarquer dans une pirogue et de pêcher du poisson, si nous ne pouvons parler que de technique de pêche, s'il n'est plus permis de se demander si le bateau va quelque part, si naviguer dans les fortes vagues que forme le vent dominant du Sud sur le lac Tanganyika a un sens, au propre comme au figuré ?

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Monique Goyens

Sujet : Le Ying et le Yang

Chère Monique,

Nous sommes d'accord sur à peu près tout : du côté de l'incontestablement positif, sur les mérites de l'approche « institutionnelle », sur une coopération qui mobilise toutes les universités francophones de Belgique (et parfois mêmes les flamandes, si, si) et toutes les disciplines, obligeant les acteurs belges à travailler ensemble. Ni toi ni moi ne contestons la compétence des collègues et leur capacité de s'engager.

Nous sommes d'accord aussi sur le rôle ambigu des réformes constantes de la coopération en général, qui expriment davantage le passage plus ou moins éphémère de tel gouvernement ou de tel ministre qu'une remise en question de notre manière de coopérer, sur les doutes que l'on peut nourrir au sujet de la connaissance des réalités de terrain dans le chef des universitaires en général, sur le constat que la cohérence des décisions se cherche parfois, sur l'a priori plus ou moins conscient en faveur des sciences dures au détriment de celles qui seraient molles (en réalité, tu veux sans doute dire des sciences inhumaines au détriment des sciences humaines).

Puisque nous sommes sur la même longueur, donc, accorde-moi d'abord deux lignes pour te dire que la critique de la bureaucratie grandissante de la coopération universitaire n'est en rien une critique des « administratives » dont tu as fait partie, ni de celles et ceux qui, aujourd'hui, au secrétariat de l'ARES-CCD, se retrouvent quotidiennement entre l'enclume des universitaires qui se la jouent parfois et le marteau du ministère de la Coopération, administration comprise. La critique vise la machine en tant que telle, qui s'organise pour justifier sa propre existence et se perpétuer. Mais les personnes qui en font partie ou en ont fait partie sont dans la plupart des cas lucides, professionnelles, généreuses. Si tu n'avais pas été là, de 1997 à 2007, est-ce que j'aurais contracté ce virus africain dont pour une fois on souhaite qu'il déclenche une pandémie, l'intérêt pour les pauvres, les faibles, les mal-foutus et les mal-

reconnus ? Tu m'objecteras à juste titre qu'il ne faut jamais dire « si » en histoire...

Ensuite, je remarque que tu es la seule femme à avoir pris la plume pour la rédaction de ce petit ouvrage. Je ne saurais dès lors laisser passer l'occasion de te dire que j'ai un problème avec la question de l'égalité homme-femme. D'abord en général, dans l'absolu si j'ose employer ce gros mot, puis dans la manière dont cette égalité est conçue chez nous, et encore dans la manière dont la voient ou la contestent bien des cultures au Sud.

Tu as peur que je me mette à parler du plafond de verre qui fait des bosses au crâne des femmes, du choix du nom des enfants à travers une des dernières réformes de notre droit civil, voire du foulard islamique ou du permis de conduire en Arabie Saoudite, mais pas du tout. Mon problème est très général et concerne une difficulté que la philo tente de décortiquer depuis toujours : ne risque-t-on pas de confondre égalité et identité ? Le danger est, au nom de l'émancipation des femmes, de nier la différence entre le Ying et le Yang, de proposer aux femmes de devenir comme des hommes et aux hommes de devenir des femmes ou en tout cas de chercher en vain où pourrait encore se nicher leur virilité. Un monde asexué, non merci.

Alors voilà ma proposition : si on tentait de rendre la coopération au développement plus féminine ? Je sais qu'il y a aujourd'hui autant de femmes que d'hommes qui s'engagent, mais je parle du sexe de la coopération elle-même. Ah ? Tu n'avais pas vu qu'elle en a un ? Ben tu vois que j'ai raison. Un monde cache-sexe, te dis-je. Voilà pourquoi certains cherchent des compensations dans la publicité érotique ou la pornographie.

En réalité, la coopération est macho. Elle repose sur ces traits caractérisant soi-disant la masculinité : autorité, force, protection, rationalité versus sensibilité, résistance aux conditions difficiles.

Bientôt, peut-être, ses formes seront plus rondes, sa peau donnera envie de toucher, la tendresse vaincra la puissance, l'écoute sympathique (c'est-à-dire qui vibre avec) prendra le pas sur le regard qui déshabille, l'intuition sera reconnue comme source de véritable science.

Bientôt, peut-être, la coopération universitaire supposera-t-elle aussi toujours les enfants derrière les

adultes. Elle sera une affaire de vie à transmettre, de nourriture à donner et même, qui sait, d'amour dans les yeux. Décidément, c'est le jour des gros mots.

Cordialement,

Jacques

DE : Jacques Fierens <jacques.fierens@unamur.be>

A : Charles Ntampaka

Sujet : Le coup de la roue de secours

Charles, mon vieil ami,

Ta retenue habituelle te pousse aux euphémismes. Tu parles de cicatrices dans le tissu social, toi qui, comme militant des droits de l'homme et vice-doyen de la Faculté de droit, as subi de tout près la brûlure terrible du génocide perpétré au Rwanda en 1994. Tu évoques des cicatrices réparables, mais peut-on effacer les traces des machettes dans la chair des Rwandais, du Rwanda, de l'Afrique et de la planète bleue ? La coopération, fût-elle universitaire, ne le peut certainement pas, surtout après les lâchetés dont les autorités belges se sont rendues responsables à l'époque.

Au risque de te paraître désespérant, je doute que de telles plaies encore béantes puissent se cicatriser avant plusieurs générations. Je suis retourné au Rwanda en septembre 2013, pour participer à un colloque organisé par la Faculté de psychologie de l'Université nationale du Rwanda. J'ai été terrifié par la description des conséquences que le génocide a aujourd'hui sur les enfants qui n'étaient même pas nés en 1994. Le traumatisme de l'horreur est héréditaire.

Hannah Arendt parlait de crimes que l'on ne peut ni comprendre ni pardonner. J'espère qu'elle se trompe et que le pardon, même après un génocide, est de l'ordre du possible. Mais ce n'est pas à moi, qui regardais les rares images des massacres assis dans un fauteuil, de faire des commentaires à ce sujet, et nous savons tous les deux au surplus que le droit est particulièrement incompétent en matière de pardon. Celui-ci, par définition, n'est jamais dû, alors que le droit est, dit-on, « rendre à chacun son dû ».

La coopération actuelle avec le Rwanda, comme avec d'autres États, pose néanmoins à l'évidence la question de la collaboration avec un régime dictatorial, et accessoirement de l'investissement de l'argent public belge dans des pays où règne la confusion systématique entre exercice du pouvoir et enrichissement personnel. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de promouvoir une coopération reposant sur le respect des droits de l'homme et de devoir se soumettre aux diktats d'un

régime fondamentalement militaire, pour lequel ils n'ont aucune signification.

Tu as raison de poser la question de la poursuite même de la coopération. Je ne crois pourtant pas qu'il faille y renoncer. Pourquoi sanctionner la population, spécialement les jeunes qui ont soif de ce savoir critique dont les dirigeants politiques en réalité ne veulent pas ? Nous, les *muzungu* et même toi, qui aimes à répéter en Belgique que tu as « pris la couleur locale », jouissons d'un peu plus de liberté de parole.

Tu as raison aussi de dire que l'enseignement supérieur n'est pas le seul à poser de graves questions, et que nous ne pouvons coopérer avec les universités sans nous soucier de ce qui se passe aux niveaux primaire et secondaire. Souvent, quand je suis en Afrique, j'ai envie de laisser tomber les cours sur Rousseau et Montesquieu, ou sur les effets directs des traités internationaux, pour aider les enfants de la rue à apprendre à lire et à écrire.

Charles, tu es la preuve vivante des bienfaits de la coopération, si on peut appeler comme cela les méthodes d'éducation que les Belges ont appliquées à ta famille lorsque tu avais six ou sept ans. Les autorités belges passaient dans les villages et raflaient les enfants pour les conduire de force à l'école. C'est ce qui t'est arrivé, ainsi qu'à ton frère. Ta mère, m'as-tu dit, ne savait pas lire et écrire même si son savoir valait probablement celui des grands savants, et son fils est devenu le premier docteur en droit rwandais. Je n'approuve bien sûr pas les méthodes de mes ancêtres, mais je dis que le savoir est libérateur.

Tu devrais écrire le récit de ta vie. Tu n'oublieras pas de mentionner l'incident que nous avons vécu ensemble, ce jour où nous devions aller de Bujumbura à Kigoma, de l'autre côté de la frontière tanzanienne, dans le cadre de notre tentative d'organiser des cours de droit dans les camps de réfugiés. Nous louons une voiture avec chauffeur. Premier contrôle à la sortie de la ville : le véhicule n'est plus assuré depuis la veille, il faut faire demi-tour. Comme si la coopération pouvait être couverte par une quelconque assurance... Nous repartons après avoir renouvelé la carte verte et, après quelques heures, nous sommes sur la route qui grimpe au milieu des collines jusqu'à la frontière tanzanienne. Celle-ci franchie, pneu crevé, ce qui est pour le moins banal sur les routes africaines.

Ce qui l'est peut-être moins, c'est que lorsque le chauffeur veut mettre en place la roue de secours, nous constatons qu'il est impossible de la boulonner, parce que les trous de la jante ne correspondent pas. Elle avait manifestement été prise sur un autre véhicule.

La nuit était déjà tombée mais, heureusement, il y avait du réseau et nous avons appelé ceux qui nous attendaient à Kigoma. Ils sont venus nous chercher, nous, notre chauffeur et le pneu crevé.

Voilà encore une jolie histoire pour illustrer les problèmes de la coopération universitaire. Bien sûr, celle-ci fait souvent office de roue de secours. Mais c'est utile, une cinquième roue, surtout en Afrique. De temps en temps pourtant, les boulons ne correspondent pas et vous avez beau vous échinier, vous ne pourrez strictement rien en faire. Il faudra que des Africains viennent porter secours aux coopérants.

Cordialement,

Jacques

des universitaires agissent comme le révélateur (ce qui n'est pas tout-à-fait étonnant pour quelqu'un qui s'y connaît particulièrement en matière de révélation). Tu nous as proposé le temps de la réflexion, parce que tu t'es souvenu qu'il faut parfois éteindre toutes les lumières de nos préjugés et de nos convictions, nous plonger dans le noir total, tremper le film de nos actions quelque temps dans l'acide acétique pour qu'apparaisse, d'abord lentement, l'image de la coopération universitaire, et que nous puissions la donner à voir à d'autres.

Je suis un peu moins sûr que le fixateur ait déjà rempli son office, mais l'espoir sera le dernier à survivre. L'image que donne la coopération universitaire au développement est encore aujourd'hui un trompe-l'œil, une vue truquée et tronquée. Nous sommes seulement quelques-uns à partager tes convictions. Les autorités de nos universités voient rarement les choses comme toi, elles ne savent pas que tu as raison, que l'université n'atteint l'universel que si elle s'implique à travers toutes ses missions dans le souci des pauvres. Parfois je me dis : tant pis pour elles, si elles croient que nous coopérons par dévouement, en mordant sur notre chique, en donnant de notre personne, alors que nous exultons de ce que les plus faibles nous apprennent.

Tu sais aussi que les photos disent toujours aussi quelque chose des photographes, et que souvent les plus belles se prennent en voyage.

Merci à toi et à Rita Rixen de nous avoir fait embarquer ensemble.

Cordialement,

Jacques

LES AUTEURS

Jacques Fierens, est docteur en droit et licencié en philosophie. Il est professeur extraordinaire à l'Université de Namur, professeur à l'Université de Liège et professeur invité à l'Université catholique de Louvain. Il enseigne actuellement la philosophie du droit, le droit de la famille, le droit de la jeunesse et le droit de l'aide sociale. Il est engagé dans la coopération universitaire au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi. Il est avocat honoraire du barreau de Bruxelles, au sein duquel il a exercé pendant 36 ans.

Monique Goyens est juriste, spécialisée en droit européen de la consommation. Entre 1997 et 2007, par souci d'ouverture de sa carrière, elle a occupé le poste de Secrétaire générale de la Commission Universitaire au Développement du Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique. Depuis lors, elle ramène à leur juste valeur les problèmes que rencontrent les consommateurs en Europe. Actuellement, elle garde le contact avec la coopération au développement en tant que présidente d'ACODEV, et en tant que membre du Jury du Prix Roi Baudouin pour le Développement - édition 2015.

Naji Habra est ingénieur civil, ingénieur en informatique et docteur en sciences informatiques. Il est professeur à l'Université de Namur où il occupe la fonction de doyen après avoir présidé l'Assemblée Générale de l'Université. Originaire du Moyen-Orient, il est particulièrement intéressé par la question de l'interculturalité, par l'histoire des minorités et de la migration.

Charles Kabwigiri est chargé de cours à l'Université du Burundi, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. Il enseigne le contrôle de gestion, l'audit interne, et l'entrepreneuriat. Ses recherches portent sur la gestion et l'évaluation de la performance des organisations ainsi que sur la création et la gestion des petites et moyennes entreprises innovantes. Depuis 2007, il est initiateur de plusieurs projets de coopération universitaire notamment entre le Burundi et la Belgique. Actuellement, il est co-promoteur d'un projet de formation doctorale à l'Université du Burundi.

Michel Molitor est docteur en sociologie. Professeur émérite de l'UCL où il enseignait les relations industrielles et la sociologie des mouvements sociaux ainsi que la sociologie en candidatures. Il a également enseigné en Amérique latine. Vice-Recteur aux affaires académiques de l'UCL entre 1994 et 2005, il avait en charge les relations internationales et la coopération au développement. Il a été président de la CUD (CIUF) de 1996 à 2000.